



LP11502A

LICENCE PROFESSIONNELLE NIVEAU 6

Gestion des établissements
sanitaires, sociaux et médico-sociaux**OBJECTIFS**

Former des managers et gestionnaires de niveau cadre intermédiaire capables d'analyser, comprendre et travailler dans l'environnement politique, juridique, économique, des organisations sanitaires, sociales, et médico-sociales et de mener une conduite de projet.

COMPÉTENCES VISÉES

- Coordonner et manager les acteurs et les équipes du secteur social, sanitaire et médico-social ;
- Évaluer et produire les outils opérationnels pour la mise en place des projets de service et d'établissement innovants ;
- Organiser l'activité de l'établissement pour mettre en œuvre les services aux usagers (projets personnalisés, de soins et/ou de vie dans leur globalité) ;
- Évaluer les moyens nécessaires pour assurer les activités et les soins de l'établissement.

DÉBOUCHÉS

Manager, responsable d'ingénierie ou de conduite de projet dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

PUBLICS

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine : DUT, BTS, ou 120 ECTS L1 L2, ou titre équivalent de niveau 5.

DURÉE / ORGANISATION

La formation se déroule en alternance à raison de 5 jours par mois. Le reste du temps se déroule en entreprise.

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Diplôme délivré par le Cnam.

SUITE DE PARCOURS

Poursuite d'études au Cnam :

- Master organisation et conduite du changement ;
- Master Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

497 heures

- EGS101** Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux (4 CR)
EGS102 Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux (4 CR)
EGS119 Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social (6 CR)
EGS105 Initiation à la comptabilité et au contrôle de gestion appliqués aux ESSMS (4 CR)
EGS106 Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS (4 CR)
EGS118 Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social (6 CR)
HTS104 Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques (2 CR)
HTS105 Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques (2 CR)
HTS107 La relation d'aide et qualité de vie (4 CR)
DNF001 Ouverture au monde du numérique (4 CR)
TED001 Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir (3 CR)
ANG320 Anglais professionnel (+ test d'anglais) (6 CR)
UASA05 Expérience professionnelle ou stage (6 CR)
UASA06 Projet tuteuré (8 CR)

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10 h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet etc.

La licence professionnelle correspond à 60 crédits répartis entre des crédits d'enseignement et des crédits d'expérience professionnelle et de projet.

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP11502A - Code RNCP : 40290

CR : crédits

L'équipe pédagogique est dûment agréée par les responsables nationaux de la formation (référentiel national), ce qui constitue une reconnaissance officielle de leur expertise et de leur capacité à dispenser une formation de qualité.



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris, 11 % d'universitaires experts

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, job datings, des conseillers en contact avec les entreprises

Taux de réussite à l'examen :

Première année de déploiement en 2025-2026.

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site

<http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance intégrative qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité d'enseignement ou d'activité fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr
02 40 16 10 95

www.cnam-paysdelaloire.fr